



La Chronique

DÉPÔT LÉGAL, 1^{er} TRIMESTRE 2019
VOLUME 41, N° 3
MARS 2019

MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

Une petite ville dans une grande forêt

LAC-BEAUPORT EN NEIGE !

Nul doute que la neige était au rendez-vous pour la 3^e édition de *Lac-Beauport en neige* le 24 février dernier! Plus de 650 personnes ont pris part aux activités au Club nautique avant le début de la tempête qui s'est pointée à l'heure du dîner. L'événement hivernal de plein air, organisé par la Municipalité, proposait de nombreuses activités familiales, dont la construction collective du « Défi Château de neige », des ateliers de patinage sur le lac en matinée, des mascottes, de la raquette et un BBQ offert par la Maison des jeunes Le Cabanon. N'oublions pas la nouveauté surprise de cette édition : la glissade sur chambre à air, construite spécialement pour l'événement!

Parallèlement, l'intérieur du Club nautique était animé par la 3^e édition du salon « Quoi faire au lac? ». Quinze kiosques d'organismes et d'entreprises de loisirs de Lac-Beauport et des environs y présentaient leurs activités printanières et estivales. En nouveauté cette année, un volet « foire de l'emploi » a été ajouté pour permettre aux gens de venir porter leur CV en personne pour les postes offerts pendant la période estivale.

À la zone communautaire, un tournoi de hockey bottine a été mené avec l'initiative d'un citoyen en avant-midi, faisant le bonheur des quelques participants, le tout organisé en collaboration avec Archibald.

Sur la rive de l'hôtel Entourage sur-le-Lac, *Mission Bateau Dragon* tenait la seconde édition de la compétition de bateau dragon sur glace de Lac-Beauport. Une cinquantaine de visiteurs

est venue encourager les 150 compétiteurs provenant de partout en province.

La Municipalité tient à remercier ses partenaires, soit le Centre de plein air Le Saisonnier, Horizon 5, A+ Action et le IGA Famille Rousseau.



C'est bientôt le temps de s'inscrire AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS !

PRNTEMPS 2019

INSCRIPTION ET PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS DE LOISIRS DU PRINTEMPS

Les dates d'inscription aux activités de loisirs du printemps de la Municipalité sont du **12 au 22 mars 2019 pour les résidents**, et du 20 au 22 mars 2019 pour les non-résidents.

La programmation des activités de loisirs sportives et culturelles, incluant les modalités d'inscription, n'est dorénavant disponible que sur le site Internet de la Municipalité.

Allez y jeter un coup d'œil, il y a de belles nouveautés !

Pour tout savoir sur la programmation des activités de loisirs du printemps et les modalités d'inscription, visitez le <http://lac-beauport.quebec> ou communiquez avec le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire au 418 849-7141, poste 244.



CHANGEMENT D'HEURE

Dans la nuit du samedi 9 mars au dimanche 10 mars 2019, nous avancerons l'heure pour passer à l'heure avancée. Votre Service de la protection contre l'incendie tient à vous rappeler qu'il est important de changer les piles de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone en cette période de l'année. Par le fait même, le Service vous propose également d'en effectuer l'entretien. Voici quelques conseils qui peuvent vous guider quant au remplacement de vos avertisseurs de fumée et à leur entretien :

- Remplacez la pile tous les six mois et n'installez jamais de piles rechargeables ;
- Pour vérifier le bon fonctionnement, appuyez quelques secondes sur le bouton d'essai. Le signal doit se faire entendre immédiatement ;
- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris le sous-sol ;
- Si l'avertisseur émet un signal intermittent, remplacez la pile immédiatement. Cela indique que la pile est trop faible pour assurer un bon fonctionnement ;
- Remplacez les avertisseurs de fumée tous les 10 ans ;
- Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée fonctionnel, mais vous êtes responsable de l'entretenir et de remplacer la pile au besoin.



N'oubliez pas qu'un avertisseur de fumée fonctionnel peut sauver des vies.

Pour toute question, contactez Simon Beaulieu, préventionniste, au 418 849-7141, poste 302.

Votre Service de la protection contre l'incendie.

à surveiller :

OFFRES D'EMPLOI	PAGES 3 ET 4
BIBLIOTHÈQUE	PAGE 6
BAINS LIBRES	PAGE 6



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 4 FÉVRIER 2019

Correspondance

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil municipal la correspondance suivante :

31 janvier 2019 – Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation informe qu'il approuve le Règlement 704 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 3 600 000 \$ pour le financement et la réfection de la Traverse de Laval.

31 janvier 2019 – Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation informe qu'il approuve le Règlement 705 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 25 000 \$ décrétant l'installation d'une borne-fontaine au 1001, boulevard du Lac.

Dépôt

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil municipal :

Le certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro 703 - Règlement décrétant un emprunt de 2 050 000 \$ et des dépenses en immobilisations pour l'année 2019 (parapluié).

Le certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro 704 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 3 600 000 \$ pour le financement et la réfection de la Traverse de Laval.

Le certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro 705 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 25 000 \$ décrétant l'installation d'une borne-fontaine au 1001, boulevard du Lac.

Information

Monsieur le conseiller Guy Gilbert présente son rapport sur les rencontres protocolaires du voyage à Grand-Bornand et remet à monsieur le maire Michel Beaulieu un présent du maire de Grand-Bornand, monsieur André Perrillat-Amédé, soit un livre sur l'histoire du ski à Grand-Bornand. Monsieur le maire Michel Beaulieu souligne qu'il déposera ce livre à la bibliothèque municipale pour que la population puisse le consulter.

Monsieur Guy Gilbert fait également état des deux rencontres qu'il a eues avec les représentants locaux concernant la pérennité du pacte d'amitié et le 30^e anniversaire de ce pacte qui sera célébré en 2021.

Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

Adopter la liste des comptes à payer du mois de janvier 2019 totalisant une somme de 1 035 356,93 \$ et la liste des engagements budgétaires.

Dépôt

• État des revenus et dépenses du mois de janvier 2019

Adoption

- Don dirigé de la Fondation Nordiques pour le Centre national d'entraînement acrobatique Yves La Roche
- Correction à la résolution 016-2019 - Demande de changement de statut – Employés du Service de la protection contre l'incendie

• Fin d'emploi de messieurs Bruce Mackay et Donald Adam

• Désignation de monsieur Dany Dion à titre de gestionnaire de formation associé dans le cadre de l'entente avec l'École nationale des pompiers du Québec

Autorisation

• Vente pour non-paiement de taxes - 2017 et 2018

• Défi Santé 2019

Autorisation de dépenses

• Soirée reconnaissance des bénévoles 2019

• Acquisition de documents pour la collection de la bibliothèque l'Écrin

Autorisation de mandat

• Renouvellement de la convention pour services animaliers (SPA)

• Conception des plans et devis pour l'aménagement d'une aire de virage ainsi que l'installation de services d'aqueduc et d'égouts sur le chemin du Canton phase 2

• Ajout de travaux d'éclairage au mandat de plans et devis pour la réfection de la Traverse de Laval

• Réparation de l'usine de traitement des eaux usées – Chemin des Brumes

• Analyses du phosphore total trace de l'eau des lacs et cours d'eau

Autorisation protocole d'entente/événements

• 5 km route La Clinique du coureur 2019 – 27 avril 2019 au Centre de ski Le Relais

Avis de motion, dépôt et présentation d'un projet de règlement

• Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins de créer la zone commerciale C-118

Dérogation mineure

• 2018-20037 – 27, chemin du Bord-de-l'Eau

Engagement

• Surveillant de patinoire

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 7 FÉVRIER 2019

Adoption

- Financement – Résolution de concordance et court terme - Émissions n°s 36 et 37 du 21 février 2019
- Financement – Résolution d'adjudication - Émissions n°s 36 et 37 du 21 février 2019
- Appui au Fonds de la région de la Capitale-Nationale 2019

Autorisation

• Demande d'aide financière à la mise aux normes de barrages municipaux (PAFMAN)

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement

- Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 100 000 \$ ayant pour objet l'acquisition et l'installation de panneaux de vitesse
- Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 270 000 \$ ayant pour objet la réalisation de plans et devis pour la piscine municipale et la réfection du chemin du Village

Calendrier des collectes

Mars 2019

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

Avril 2019

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Légende :

- Matières recyclables
- Matières organiques
- Ordures ménagères
- Encombrants



OFFRES D'EMPLOI

CLUB NAUTIQUE – POSTES OCCASIONNELS ET TEMPORAIRES – ÉTÉ 2019

- Responsable adjoint(e)
- Sauveteur(euse) plage
- Assistant(e)-sauveteur(euse)
- Préposé(e) à l'accueil
- Préposé(e) aux embarcations nautiques

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Municipalité de Lac-Beauport est à la recherche d'employé(e)s, étudiant(e)s ou non, pour occuper différents postes au club nautique durant la saison estivale 2019.

Les personnes sélectionnées devront être disponibles, pour la haute saison, du 22 juin au 2 septembre inclusivement.

Quelques heures seront à combler durant la basse saison, du 18 mai au 21 juin ainsi que du 3 septembre au 14 octobre. Être disponible sera considéré comme un atout.

Peu importe les disponibilités, toutes les candidatures seront prises en considération.

RESPONSABLE ADJOINT(E)

Le titulaire de ce poste est responsable de planifier la saison estivale au club nautique en collaboration avec le coordonnateur de loisirs (embauche du personnel, achat d'équipement, coordination d'événements spéciaux, etc.).

Plus spécifiquement, il verra à :

- Gérer l'accueil des utilisateurs et les entrées quotidiennes ;
- Gérer le personnel du club nautique ;
- Gérer les équipements nautiques (pédalos, kayaks, canots, planches à voile, quais, vestes de sauvetage, etc.) ;
- Gérer l'entretien du site en collaboration avec le chef d'équipe ;
- Gérer le casse-croûte.

EXIGENCES :

- DEC en technique d'intervention en loisir et/ou avec une expérience dans un domaine connexe ;
- Posséder une formation de RCR, sauveteur national et/ou de premiers soins sera considéré comme un atout ;
- Avoir du leadership, être dynamique et posséder une expérience dans la gestion de personnel ;
- Être disponible pour travailler les soirs et la fin de semaine (environ 25-30 heures/semaine) pour la haute saison. Possibilité d'un temps partiel en basse saison.

CONDITIONS :

Selon les conditions de travail en vigueur à la Municipalité de Lac-Beauport. Étudiant niveau CÉGEP avec spécialisation : de 14,78 \$ à 17,66 \$ de l'heure.

SAUVETEUR(EUSE) PLAGE

Le titulaire de ce poste est responsable de surveiller l'aire de baignade au club nautique et ses environs.

Les principales tâches consistent à :

- Voir au respect des règles de **sécurité aquatique** et des règlements municipaux ;
- Effectuer l'entretien de la plage et des locaux de service.

EXIGENCES :

- Posséder une certification sauveteur national (option plage sera considérée comme un atout) ;
- Les personnes recherchées doivent être très responsables et sérieuses. Ces personnes devront être disponibles de jour, de soir et de fin de semaine pour environ 35 h/semaine. Possibilité d'un temps partiel durant la basse saison.

CONDITIONS :

Selon les conditions de travail en vigueur à la Municipalité de Lac-Beauport. Sauveteur (piscine et plage) : de 19,02 \$ à 22,74 \$ de l'heure.

ASSISTANT(E)-SAUVETEUR(EUSE) PLAGE

Le titulaire de ce poste est responsable de surveiller l'aire de baignade au club nautique et ses environs. Il sera appelé à travailler en étroite collaboration avec le sauveteur en poste.

Les principales tâches consistent à :

- Voir au respect des règles de **sécurité aquatique** et des règlements municipaux ;
- Effectuer l'entretien de la plage et des locaux de service.

EXIGENCES :

- Posséder une certification croix de bronze ;
- Les personnes recherchées doivent être très responsables et sérieuses. Ces personnes devront être disponibles les fins de semaine pour environ 15 h/semaine.

CONDITIONS :

Selon les conditions de travail en vigueur à la Municipalité de Lac-Beauport. Sauveteur (piscine et plage) : de 18,47 \$ à 22,07 \$ de l'heure.

PRÉPOSÉ(E) À L'ACCUEIL

Le titulaire de ce poste est responsable d'accueillir les utilisateurs du club nautique.

Les principales tâches consistent à :

- Appliquer la tarification établie par la Municipalité ;
- Donner l'information sur les modalités d'utilisation des embarcations et du fonctionnement du site ;
- Gérer le casse-croûte (vente, inventaire, etc.).

EXIGENCES :

Les personnes recherchées doivent être dynamiques, souriantes, avoir le sens des responsabilités, avoir de l'entregent et être disponibles durant la saison estivale, selon des horaires variables à raison de 30 à 35/h par semaine. Possibilité de faire quelques heures durant la basse saison.

CONDITIONS :

Selon les conditions de travail en vigueur à la Municipalité de Lac-Beauport. Étudiant niveau secondaire/CÉGEP sans spécialisation : de 12,67 \$ à 15,14 \$ de l'heure.

PRÉPOSÉ(E) AUX EMBARCATIONS NAUTIQUES

Le titulaire de ce poste est responsable de la location et de l'entretien des embarcations nautiques.

Les principales tâches consistent à :

- Accueillir les usagers et leur expliquer le fonctionnement des embarcations ainsi que les règles de sécurité nautique ;
- Gérer, réparer et nettoyer le matériel de location ;
- Voir à ce que les installations (quai et plage) et équipements soient propres, rangés et bien entretenus ;
- Gérer le temps d'utilisation des embarcations des usagers.

EXIGENCES :

Les personnes recherchées doivent être dynamiques, débrouillardes, avoir des habiletés à réparer les embarcations nautiques (un gros atout), connaître le fonctionnement des équipements nautiques, avoir le sens des responsabilités et être disponibles, selon un horaire variable, pour environ 25-30/h par semaine. Détenir la carte de conducteur d'embarcation et un RCR à jour est un atout.

CONDITIONS :

Selon les conditions de travail en vigueur à la Municipalité de Lac-Beauport. Étudiant niveau secondaire/CÉGEP sans spécialisation : de 12,67 \$ à 15,14 \$ de l'heure.

POUR POSTULER À L'UN OU L'AUTRE DE CES POSTES

Les personnes intéressées et répondant aux exigences recherchées doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation démontrant leur intérêt (**en nous indiquant pour quel poste vous posez votre candidature**) et postuler en ligne en accédant au site Internet de la Municipalité à :

<http://lac-beauport.quebec/municipalite/offres-emploi/> au plus tard le 24 mars 2019. Seules les personnes sélectionnées en entrevue recevront un suivi. La Municipalité de Lac-Beauport souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi.

Responsables du poste : Marie-Pierre Tremblay et Peter Allen, coordonnateurs aux programmes de loisirs, Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

FUTURA
MANUFACTURIER DE PORTES & FENÊTRES
www.portesetfenetresfutura.ca

NOUS AVONS EFFECTUÉ PLUS DE 35,000 INSTALLATIONS DE PORTES ET FENÊTRES DANS DES RÉSIDENCES ET DES IMMEUBLES À REVENUS

PERSONNE NE BAT NOS PRIX !

Québec	Québec	Laval	Laval	Greenfield Park
1451, Frank-Carré 723, boul. Pierre-Bertrand	356, boul. des Laurentides	1521, Autoroute 440 ouest	3261, boul. Taschereau	
418 681-7272	418 681-1972	450 669-0304	450 934-5515	450 443-2771

GOULDS WATER TECHNOLOGY
a xylem brand

Service Régent
POMPES & PUTS

Benoît Bureau, propriétaire
C 418 571-8893

111, chemin Bourke,
Stoneham-et-Tewkesbury
(Québec) G3C 0W2

info@serviceregent.com
F 418 848-1796

418 849-5614

Licence RBQ : 2545-5577-56

Estimation Gratuite
Inspection par caméra
Service Urgence

Plomberie Gagnon.ca
418-802-0898

- Entretien / Réparation
- Rénovation / Modifications
- Débouchage / Installation de Drains
- Pompes / Puits
- Chauffe-eau
- Installation neuve
- Dégel de tuyauterie
- Système de filtration
- Clapet anti-refoulement
- Installation Lave-vaisselle

Licence RBQ : 5723-3355-01





OFFRE D'EMPLOI AGENTS DE SENSIBILISATION (ÉTUDIANTS)

Service de l'urbanisme et développement durable Postes étudiants

La Municipalité de Lac-Beauport est à la recherche de deux étudiants(es) pour former une brigade verte (agents de sensibilisation).

RESPONSABILITÉS

Sous la supervision du directeur du Service de l'urbanisme et développement durable, les étudiants auront le mandat de sensibiliser la population et les commerçants au respect des normes municipales en matière d'environnement.

Plus précisément, les personnes retenues devront effectuer les tâches suivantes :

- Informer les citoyens sur les bonnes pratiques de tri des matières résiduelles, sur l'utilisation de pesticides et d'engrais, sur la gestion des plantes envahissantes ainsi que sur l'importance de l'eau potable (utilisation et qualité).
- Inspecter le tri de matières résiduelles des citoyens et des commerçants sur le territoire.
- Aider à la préparation du matériel éducatif et animer des activités en lien avec l'environnement dans les écoles, camps de jour et résidences de personnes âgées.
- Effectuer du porte-à-porte pour discuter avec les citoyens.
- Informer les citoyens à propos de la réglementation sur les animaux de compagnie.
- Être présentes lors des événements estivaux.
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES

- Être étudiant en écologie, géographie, biologie ou dans un domaine connexe.
- Excellente maîtrise du français écrit et oral.
- Avoir de la facilité à travailler en équipe.
- Avoir des expériences en animation et/ou en sensibilisation.
- Être créatif, autonome, polyvalent et débrouillard.
- Posséder un permis de conduire valide.

CONDITIONS

Selon les conditions de travail en vigueur à la Municipalité de Lac-Beauport. L'horaire normal de travail est de 35 heures/semaine, et ce, pour une durée de 13 semaines. Le salaire offert pour l'année 2019 est de 14,78 \$/h à 17,66 \$/h. Les agents de sensibilisation seront appelés à travailler sur un horaire variable de jour jusqu'à 19 h et certaines fins de semaine. Le début de l'emploi est prévu pour le 14 mai 2019.

POSTULER

Les personnes intéressées et répondant aux compétences recherchées doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation démontrant leur intérêt et postuler en ligne en accédant au site Internet de la Municipalité à :

<http://lac-beauport.quebec/municipalite/offres-demploi/> au plus tard le 29 mars 2019. Seules les personnes sélectionnées en entrevue recevront un suivi. La Municipalité de Lac-Beauport souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi.

Responsable du poste : M. Yves Gendron, directeur du Service de l'urbanisme et développement durable.

OFFRE D'EMPLOI ANIMATEUR(TRICE) DE PARC



Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire Poste étudiant (été 2019) - Poste contractuel, temps plein

La Municipalité de Lac-Beauport est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour occuper un poste d'animateur(trice) de parc qui aura à travailler auprès des citoyens de tout âge fréquentant la zone communautaire. Il s'agit d'un poste à horaire variable pour la période estivale.

RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, la personne devra :

- Offrir des projets d'animation de parc ;
- Proposer des jeux spontanés et inviter les gens à y participer ;
- Assurer une présence dans les lieux propices aux rassemblements des jeunes et des familles ;
- Planifier et animer des activités estivales en collaboration avec la coordonnatrice aux programmes de loisirs ;
- Gérer le coffre à jouets ;
- Prévenir les méfaits dans la zone communautaire ;
- Assurer la propreté de la zone communautaire ;
- Collaborer avec les intervenants de la Maison des jeunes pour l'animation de la zone communautaire.

EXIGENCES

- Avoir un D.E.S. ou l'équivalent.
- Avoir une formation ou de l'expérience dans un domaine connexe à l'intervention en loisir (un atout).
- Posséder une expérience pertinente auprès des jeunes.
- Connaître la municipalité de Lac-Beauport (un atout).
- Posséder une formation de RCR et de premiers soins (un atout).

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Posséder une très grande facilité à entrer en contact avec les autres.
- Posséder un sens aigu des responsabilités en plus d'être une personne vaillante et débrouillarde.
- Être autonome et avoir des aptitudes au travail en équipe.
- Être familier avec la pratique de plusieurs sports.
- Faire preuve de dynamisme et de créativité.
- Aimer travailler auprès de toutes les clientèles.

CONDITIONS

Selon les conditions de travail en vigueur à la Municipalité de Lac-Beauport (étudiant niveau CÉGEP avec spécialisation : de 14,78 \$ à 17,66 \$ de l'heure).

Être disponible pour travailler de jour, de soir et de fin de semaine selon un horaire qui sera établi avec la personne sélectionnée (temps partiel de mi-mai à mi-juin et temps plein jusqu'au 24 août)

POSTULER

Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Municipalité à :

<http://lac-beauport.quebec/municipalite/offres-demploi/> au plus tard le 2 avril 2019. Seules les personnes répondant aux exigences du poste recevront un suivi.

Responsable du poste : M^{me} Marianne Côté-Allard, coordonnatrice aux programmes de loisirs, Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

OFFRE D'EMPLOI JOURNALIER/PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN



Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire Poste permanent, temps plein

La Municipalité de Lac-Beauport est à la recherche de candidat(e)s pour occuper un poste de journalier/préposé à l'entretien des infrastructures pour le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. Il s'agit d'un poste permanent.

DESCRIPTION DE POSTE

Sous l'autorité de la directrice du service, le titulaire doit s'assurer des travaux d'entretien et de préparation sur les terrains et bâtiments municipaux sous la responsabilité du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

- Assurer l'entretien des bâtiments municipaux.
- Effectuer certains travaux d'aménagement, d'entretien, de réparation et d'amélioration des immeubles de la Municipalité.
- Préparer les salles pour les différentes activités.
- Exécuter toute autre tâche connexe sur demande.

ENTRETIEN DES PARCS ET ESPACES VERTS

- Exécuter les travaux d'entretien, de nettoyage et de réparation requis des parcs et espaces verts de la Municipalité.
- Préparer les terrains et les plateaux pour les activités du service.
- Exécuter toute autre tâche connexe sur demande.

PRÉPARATION DES ÉVÉNEMENTS

- Faire le montage et le démontage des sites lors des événements municipaux.
- Assurer un soutien technique pendant les événements.
- Collaborer avec les promoteurs externes pour l'organisation des événements.
- Exécuter toute autre tâche connexe sur demande.

EXIGENCES

- Expérience en entretien de bâtiments, de parcs et de terrains municipaux.
- Détenir un permis de conduire classe 5.
- Avoir son diplôme d'études secondaires.
- Détenir de l'expérience en logistique d'événement sera considéré comme un atout.
- Être organisé, structuré et avoir une facilité à travailler en équipe.

CONDITIONS

Selon les conditions de travail en vigueur à la Municipalité de Lac-Beauport. Le salaire offert pour 2019 varie entre 20,31 \$ et 24,27 \$ de l'heure (selon expérience et qualification).

Il s'agit d'un poste à temps plein de 40 h/semaine, du mardi au samedi selon un horaire variable (jour, soir, semaine et fin de semaine).

POSTULER

Les personnes intéressées et répondant aux compétences recherchées doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation démontrant leur intérêt et postuler en ligne en accédant au site Internet de la Municipalité à :

<http://lac-beauport.quebec/municipalite/offres-demploi/> au plus tard le 13 mars 2019. Seules les personnes sélectionnées en entrevue recevront un suivi. La Municipalité de Lac-Beauport souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi.

Personne responsable du poste : Sylvie Roy, directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.



VOYAGE DE SPORTS D'HIVER AU GRAND-BORNAND

Le 18 janvier dernier, 14 Lac-Beauportois s'envolaient pour la Haute-Savoie dans les Aravis près du célèbre mont Blanc pour faire du ski de rêve.

Les Savoyards avaient préparé tout un programme. Le circuit de ski de 3 km de descente *non-stop* pour 1 100 m de dénivellé leur a fait découvrir du ski en mode panoramique. Du mont Lachat, point culminant du domaine skiable, au Grand-Bornand Village, ils ont découvert des pistes de ski inoubliables.

Et ce n'est pas tout : les Bornandins les ont aussi emmenés à Chamonix, qui offre une vue en plein soleil face à la chaîne du mont Blanc, un panorama inégalé sur le toit de l'Europe et les sommets environnants. Les adeptes de vitesse ont pu tester leurs limites.

Pour la première fois dans le cadre du Pacte d'amitié, un groupe de cinq personnes, dont deux patrouilleurs des Sentiers du Moulin, a exploré les pistes de ski de fond au Grand-Bornand au plateau des Confins et au plateau Beauregard à La Clusaz. C'est le plateau de fond des Confins qui est le plus fréquenté en Haute-Savoie. Il offre, dans un cadre majestueux, 50 km de pistes de tous les



niveaux, dont une liaison de 7 km avec la station du Grand-Bornand.

Ski durant le jour et réception en soirée : le groupe a été initié au reblochon, à la fondue savoyarde, à la raclette, à la tartiflette, à la potée ainsi qu'à la charcuterie locale. Le Grand-Bornand est fier d'être la 1^{re} commune agricole de Haute-Savoie, avec plus de 2 000 vaches pour à peine plus d'habitants. La visite du

marché public du mercredi matin dans les rues du Grand-Bornand a aussi fait partie des incontournables pour faire des petits achats.

Parmi les souvenirs marquants du voyage, retenons la réception organisée en soirée à Sevrier où, pour l'occasion, nos Lac-Beauportois n'ont pas manqué d'entonner quelques chansons québécoises.

Le Comité du Pacte d'amitié de Lac-Beauport

SOYONS VERTS!

INSTALLATIONS SEPTIQUES

La Municipalité vidange chaque année les installations septiques de l'un des deux secteurs municipaux. Le secteur est sera vidangé en 2019. Vous pouvez consulter la carte des secteurs sur le site de la Municipalité à www.lac-beauport.quebec.

Chaque propriétaire est dans l'obligation de bien dégager les couvercles afin de les rendre facilement accessibles pour l'entrepreneur responsable de la vidange et l'inspecteur en bâtiment responsable du programme. Ce dernier entrera en contact avec vous par l'envoi d'une lettre quelques jours avant la vidange afin de vous en informer. La période de vidange s'échelonne d'avril à octobre.

Afin de préserver votre installation septique dans un bon état, voici des exemples de produits qui ne doivent pas être jetés dans votre installation (ni directement dans la fosse, ni par l'intermédiaire de vos toilettes ou de vos éviers) :

- Peintures, produits toxiques ou inflammables, médicaments
- Cires à plancher, nettoyeurs à tapis
- Produits pour déboucher les conduites
- Chlores, chlorures, produits pour l'entretien d'un spa ou d'une piscine
- Produits d'entretien ménager et pour la lessive en trop grande quantité (il est recommandé d'utiliser des produits ménagers écologiques et sans phosphate)

- Journaux, essuie-tout, serviettes hygiéniques, couches, condoms
- Litières à chat, sacs de thé, café moulu, coquilles d'œufs, charpies du filtre de la sècheuse et mégots de cigarettes
- Huiles et graisses de cuisson, et huiles pour le corps
- Tissus et cheveux

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter **M. Christian Godin** (décembre à mars, poste 258) ou **M. Roger Bouchard** (avril à novembre, poste 248), tous deux responsables des installations septiques, au **418 849-7141**.

QUESTION SUR LE TRI DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Vrai ou faux? Les sacs de plastiques sont acceptés au recyclage.

Vrai, mais attention ! Ils sont acceptés lorsque regroupés dans un sac de pellicule de plastique. En fait, les pellicules de plastique peuvent être mises ensemble dans un **sac transparent**. Attention de bien attacher le sac. Les pellicules de plastique comprennent, par exemple, les sacs d'épicerie, les sacs refermables de type Ziploc, les emballages de papier de toilette et les emballages de pâtes alimentaires.



Défi Santé 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Avril 2019	1	2 Bain libre familial Bain libre adulte	3	4	5	6 Parcours moteur et gymnase libre
7	8	9 Bain libre familial Bain libre adulte	10 Conférence prévention des chutes*	11	12 Randonnée familiale aux flambeaux*	13
Portes ouvertes dans nos activités de loisirs du 8 au 14 avril ! Appelez le Service des loisirs pour plus de détails sur l'horaire						
14	15	16 Bain libre familial Bain libre adulte	17 Conférence sur le sommeil*	18	19	20
21	22	23 Bain libre (F et A) Ateliers produits ménagers maison* (\$)	24	25	26	27 Gumboot en plein air
28	29	30 Bain libre familial Bain libre adulte	Le détail des activités sera disponible dans la prochaine Chronique et sur le Facebook de la Municipalité * Inscription obligatoire dès le 1 ^{er} avril			

Le *Défi Santé* invite les Québécois à passer à l'action pour améliorer leurs habitudes de vie toute l'année, particulièrement en encourageant un mouvement collectif **tout le mois d'avril**. C'est donc l'occasion de mettre de l'avant la santé dans notre communauté !

La Municipalité de Lac-Beauport vous invite donc à participer à plusieurs activités originales gratuites, ou à prix modique, dans le cadre du mois *Défi Santé*. Vous trouverez l'horaire des différentes activités dans le calendrier ci-contre. Une description complète des activités sera publiée dans la prochaine *Chronique*.

Profitez également de votre visite sur le site officiel defisante.ca pour vous inscrire personnellement au *Défi Santé* et aider la Municipalité à être reconnue comme LA collectivité la plus active du Québec !

Pour s'inscrire aux activités de la Municipalité, à partir du 1^{er} avril 2019 :

- En ligne : <https://mon.accesscite.net/22040/fr-ca/>
- En personne : contacter Madame Karine Gauthier au 418 849-7141, poste 244



VRSB
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

GREFFE DE
PIERRE CLAVET
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

418 849-2657 • LAC-BEAUPORT

Me Hélène Bergeron
Notaire et conseillère juridique

19, chemin des Mélèzes
Lac-Beauport (Québec) G3B 2B2
tél: (418) 849-7797
fax: (418) 849-8765
notaire@helenebergeron.com

Lac-Beauport

Clinique Dentaire

Posan Valois

Dre CHANTAL POSAN
chirurgien-dentiste

1, chemin du Godendard, G3B 1P4,
voisin du Centre de ski Le Relais

418 **849-7101**
www.posanvalois.com



À LA BIBLIOTHÈQUE L'ÉCRIN



CONCOURS « MA BIBLIOTHÈQUE, C'EST... »

À vos crayons !

Du 4 mars au 30 avril

Pour souligner son 40^e anniversaire, la bibliothèque fera confectionner des sacs de transport personnalisés pour les livres de bibliothèque. Un concours de slogan est lancé pour personnaliser ces sacs. Cinq slogans seront choisis et imprimés sur les sacs.

Pour participer, rien de plus simple : venez chercher votre feuille de participation à la bibliothèque. Complétez la phrase « Ma bibliothèque, c'est... » de façon à créer un slogan qui représente votre lien avec votre bibliothèque. Le concours est ouvert à tous !

COURTS MÉTRAGES D'ANIMATION DE L'ONF

Durant la semaine de relâche, la bibliothèque invite petits et grands à venir visionner des petits films d'animation de l'ONF ayant pour thème « Les animaux qui ont presque toujours le dernier mot ».

La projection comprend sept courts métrages. La durée totale de la projection est de 50 minutes, mais il n'y a aucune obligation d'assister à toute la projection. Tapis, chaises et coussins seront installés dans la salle d'animation de la bibliothèque et les films seront projetés en boucle. Du popcorn sera distribué. Vous pouvez apporter vos breuvages.



Quand : du 4 au 8 mars, de 10 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h.

D'autres séances de projection sont prévues les dimanches 10, 17 et 24 mars entre 13 h et 16 h.



HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE DURANT LA SEMAINE DE LA RELÂCHE SCOLAIRE

Du 4 au 8 mars, les heures d'ouverture de la bibliothèque sont prolongées pour permettre aux familles en congé de profiter de la bibliothèque :

- du lundi au vendredi de 10 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h
- les lundi, mardi et mercredi de 19 h à 20 h 30



JEUX DE SOCIÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE



Un après-midi de jeux de société à la bibliothèque, quoi de mieux ?

Le mercredi 6 mars, de 13 h à 16 h, petits et grands sont invités à venir jouer à des jeux de société à la bibliothèque. Plusieurs jeux seront mis à votre disposition et un animateur sera sur place pour expliquer les règles et trouver le jeu qui vous convient le mieux.

Un beau moment à passer en famille !

ÉVEIL AU MONDE DU LIVRE

Courtes histoires, comptines et chansons. Activité animée par June McManus.

Quand : le jeudi 21 mars à 10 h

Où : à la bibliothèque L'Écrin située au 50, chemin du Village

Pour : les bambins de moins de 3 ans

Inscription obligatoire au 418 849-7141, poste 282, ou à bibliothequeecrin@lacbeauport.net.

Fournir le nom et l'âge de l'enfant ainsi que votre numéro de téléphone.



HEURE DU CONTE

Edwidge et Hélène attendent avec impatience les enfants pour la belle activité de l'heure du conte. Histoire et bricolage sont au rendez-vous.

Quand : le samedi 9 mars à 10 h

Où : à la bibliothèque L'Écrin située au 50, chemin du Village

Pour : les enfants âgés de 3 ans et plus

Activité gratuite – places limitées.

Inscription obligatoire au 418 849-7141, poste 282, ou à bibliothequeecrin@lacbeauport.net. Fournir le nom et l'âge de l'enfant ainsi que votre numéro de téléphone.

NOUVEAUTÉ COURS DE MÉDAILLE DE BRONZE

Tu as complété ton junior 10 ? Tu auras 13 ans et plus le 17 juin ? Tu as envie d'en savoir plus sur le monde du sauvetage ?

Si tu réponds oui à ces questions, alors le cours de Médaille de bronze est fait pour toi ! Viens t'initier aux quatre composantes de base du sauvetage : le jugement, les connaissances, les habiletés et la forme physique. Tu apprendras les techniques de remorquage, de portage, de défense et de dégagement afin d'être préparé à effectuer le sauvetage de victimes conscientes et inconscientes dans des situations de plus en plus risquées.

Le cours aura lieu du lundi 8 avril au 17 juin 2019 (congé le 22 avril) de 17 h 30 à 20 h 30.

Le coût est de 150 \$, incluant les frais d'examen, les manuels, le masque de poche et les gants.

Pour connaître toutes les modalités d'inscription ou pour vous inscrire, visitez le <http://lac-beauport.quebec>.

Ouverture de la piscine le 2 mars !

La réouverture de la piscine arrive à grands pas. Une programmation pour les bains libres a été créée spécialement pour la **semaine de relâche**. Venez profiter des installations pour passer du bon temps en famille !

Bains libres

SEMAINE DE RELÂCHE DU SAMEDI 2 MARS AU DIMANCHE 10 MARS 2019

Jour	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Heures	13 h à 14 h 55 (F) 15 h à 15 h 55 (A)	8 h à 9 h 25 (A) 9 h 30 à 10 h 25 (A+) 17 h à 18 h 55 (T)	12 h à 13 h 25 (E) 13 h 30 à 14 h 25 (A+) 17 h à 18 h 55 (T)	10 h à 11 h 55 (F) 13 h à 13 h 55 (A)	12 h à 13 h 25 (E) 13 h 30 à 14 h 25 (A+)	18 h à 20 h 25 (T)	10 h à 11 h 55 (T)

DU 11 MARS AU 21 JUIN 2019

Jour	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Heures	13 h à 14 h 30 (T)		12 h à 13 h 25 (E) 13 h 30 à 14 h 25 (A+)	14 h à 14 h 55 (T)	12 h à 13 h 25 (E) 13 h 30 à 14 h 25 (A+)	14 h à 15 h 25 (T)	15 h à 15 h 55 (F) 16 h à 16 h 55 (A)

Nous nous réservons le droit de modifier l'horaire sans préavis. T = Tous avec 1 ou 2 corridors de nage A = Adultes (seulement des corridors de nage pour tous les niveaux) F = Famille (aucun espace réservé pour la nage en longueur) A+ = Pour les 60 ans et plus (corridors de nage et espace libre) E = Entraînement (pour les adultes désirant un entraînement plus intense)

IMPORTANT :



Les enfants âgés de 6 ans et moins doivent être accompagnés d'un parent.



Le bonnet de bain est obligatoire.

TARIFICATION :

Résident de Lac-Beauport : GRATUIT (preuve de résidence obligatoire à présenter au sauveteur sur place)

Non-résident : carte accès piscine obligatoire

Se procurer la carte au Service des loisirs au 50, chemin du Village (porte adjacente à la bibliothèque) au coût de 50 \$ (10 accès) du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h à 13 h. Aucun paiement ne sera accepté à la piscine.



OFFRE D'EMPLOI - CENTRE DE PLEIN AIR LE SAISONNIER - ÉTÉ 2019

La direction du centre de plein air Le Saisonnier est à la recherche de personnel en animation pour la période des classes nature (mai-juin) et pour l'été 2019 (du 24 juin au 16 août).

Notre site de plein air offre des camps de toutes sortes favorisant l'épanouissement de l'enfant à travers une expérience de vie de groupe enrichissante.

La durée estivale de travail des postes offerts varie entre 6 à 14 semaines. Les personnes qui posent leur candidature doivent indiquer le poste pour lequel elles postulent ainsi que les dates de disponibilité à l'emploi. La période des classes nature a lieu en mai, juin et septembre.

LES POSTES OFFERTS SONT :

Personnel spécialisé (18 ans et +)

- Sauveteurs et/ou moniteurs piscine
- Animateurs camp anglais (bilingue)
- Animateur camp girouettes (3-4-5 ans)
- Animateur vélo de montagne
- Animateur médiéval
- Spécialistes en escalade (2)
- Spécialiste aux arts plastiques
- Spécialistes au centre d'interprétation de la nature (2)
- Préposé aux soins (infirmier(ère))
- Accompagnateurs de jeunes à besoins particuliers
- Responsable de camp (sportif, artistique, explorateur et anglais)



Camp de jour

- Animateurs au camp de jour (17 ans et +)
- Aides-animateurs (15-16 ans)

Camp de vacances

- Animateurs au camp de vacances (17 ans et +)

DES ENTREVUES DE GROUPE AURONT LIEU DE FÉVRIER À MAI

* Il est à noter que nous offrons, pour les membres de notre personnel, un service de navette entre le terminus du Zoo et Le Saisonnier du 24 juin au 16 août.

Envoyer votre CV par courrier ou courriel à :

Centre de plein air Le Saisonnier A/S Billy Boisvert
bboisvert@lesaisonnier.net ou 418 849-2821, poste 104
78, chemin du Brûlé, Lac-Beauport (Québec) G3B 0P8

NOUVEAU PARTENARIAT ENTRE LA MRC DE LA JACQUES-CARTIER, CCAP.TV ET CJSR

MA TÉLÉ LOCALE, UN RÉFLEXE NATUREL

Les deux télévisions locales de la région, CCAP.Tv et CJSR, en collaboration avec la MRC de La Jacques-Cartier, unissent leur force et se positionnent maintenant comme étant la première source d'information pour savoir tout ce qui se passe sur le territoire.

UN PARTENARIAT NATUREL

Grâce à ce nouveau partenariat, les résidents de la MRC de La Jacques-Cartier et des alentours auront accès à toute l'information locale en lien avec l'actualité et les événements de toute la région de La Jacques-Cartier. En plus de la télévision locale, le contenu sera aussi disponible sur les différentes plates-formes numériques. Les résidents de Lac-Beauport peuvent donc visionner sur les ondes de CCAP.Tv les émissions de CJSR, dont leur bulletin d'information.

« La MRC de La Jacques-Cartier, une région dynamique en pleine effervescence, représente une mine d'or de contenu à diffuser. Les actualités et événements à communiquer sont nombreux et diversifiés, et seront certainement bénéfiques non seulement pour nos citoyens, mais aussi pour tous ceux qui résident en périphérie de la région », s'est réjoui M. Michel Beaulieu, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier.

« Conclure ce partenariat avec la MRC de La Jacques-Cartier et CJSR était des plus naturels. Il nous permettra d'encore plus refléter la réalité et les besoins de la communauté en

offrant à nos abonnés une programmation qui met en lumière toute la région de La Jacques-Cartier », a déclaré M. Stéphane Arseneau, directeur général de CCAP.



De gauche à droite : M. Stéphane Arseneau, directeur général de CCAP, M. Michel Beaulieu, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, et M. Richard Thiboutot, directeur général de CJSR.

NOS ÉLUS en action!



< Afin de favoriser le développement global, la santé et la réussite scolaire des élèves du primaire du Québec, les écoles devront offrir quotidiennement deux périodes de récréation d'au moins 20 minutes chacune, et ce, dès la prochaine rentrée scolaire. L'annonce a été faite par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Jean-François Roberge, et la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, Isabelle Charest, le 12 février dernier à l'école Montagnac, bâtiment de la montagne, en présence du maire de Lac-Beauport, Michel Beaulieu, de la directrice de l'école, Chantal Primeau, du député de Chauveau, Sylvain Lévesque, du président de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries, René Dion, et des élèves de l'école accompagnés de leurs éducateurs.



< Lors de la 14^e édition du Pond Hockey Lac-Beauport Desjardins qui a eu lieu le 9 février dernier, nos élus se sont déplacés pour saluer les joueurs du célèbre tournoi : Guy Gilbert, conseiller municipal, Kevin Gauthier, Fondation Sports Élite, organisateur du tournoi, le maire Michel Beaulieu, et les conseillers municipaux Lorne Trudel et Lucie LaRoche.



Les 1^{er}, 2 et 3 février derniers, le Centre de ski Le Relais a été l'hôte de la 19^e Édition du Défi Alpin Land Rover de Québec/Location Orléans. Organisé par le Club de ski de course du Relais, le Défi Alpin est maintenant un incontournable avec ses 3 000 départs et plus de 500 athlètes. De gauche à droite : Yvan Rousselle, membre du C.A, responsable du programme de développement du Club de ski Le Relais, Chantal Dias, membre du CA du Club de ski Le Relais et responsable du Défi Alpin, Frédéric Harvey, président du CA du Club de ski Le Relais, Mélanie Jolin, vice-présidente du Club de ski Le Relais, Philippe Carrier, directeur d'épreuve du Défi alpin, Charlotte Harvey, athlète U12 au Club de ski Le Relais, Lucie LaRoche, conseillère municipale aux sports et loisirs à la Municipalité de Lac-Beauport, Michel Beaulieu, maire de la Municipalité de Lac-Beauport, et Sylvain Lévesque, député de Chauveau de la CAQ.



INSCRIPTIONS ÉTÉ 2019

ASSOCIATION DE SOCCER LAC-BEAUPORT

Inscriptions en ligne sur ASLB.CA

Encore quelques places disponibles!



conseil municipal

<p>Michel Beaulieu Maire Préfet de la MRC de La Jacques-Cartier</p>		<p>MRC de La Jacques-Cartier Sécurité civile Sécurité publique Ressources humaines mbeaulieu@lacbeauport.net</p>
<p>Hélène Bergeron Conseillère - District 1</p>		<p>Protection contre l'incendie Les Habitations St-Dunstan Greffe et affaires juridiques hbergeron@lacbeauport.net</p>
<p>Alice Dignard Conseillère - District 2</p>		<p>Urbanisme, permis et inspections Finances et administration Pacte d'amitié Les Habitations St-Dunstan adignard@lacbeauport.net</p>
<p>Guy Gilbert Maire suppléant Conseiller - District 3</p>		<p>Développement économique et touristique Infrastructures de loisirs Ressources humaines ggilbert@lacbeauport.net</p>
<p>Lucie LaRoche Conseillère - District 4</p>		<p>Sports, loisirs, événements, culture et vie communautaire Société des Sentiers du Moulin et Le Lasallien llaroche@lacbeauport.net</p>
<p>Katy Duclos Conseillère - District 5</p>		<p>Environnement et développement durable Communications Histoire et patrimoine Transport collectif kduclos@lacbeauport.net</p>
<p>Lorne Trudel Conseiller - District 6</p>		<p>Travaux publics et infrastructures Sécurité routière lornetrudel@lacbeauport.net</p>

bibliothèque

Horaires réguliers de la bibliothèque

Lundi : 19 h à 20 h 30	Vendredi : Fermée
Mardi : 13 h à 16 h et 19 h à 20 h 30	Samedi : 10 h à 16 h
Mercredi : 19 h à 20 h 30	Dimanche : 13 h à 16 h
Jeudi : 10 h à 11 h 30 et 13 h à 16 h	Bonne lecture à tous ! bibliothequeecrin@lacbeauport.net

séance du conseil

Les prochaines séances régulières du conseil auront lieu les lundis 4 mars et 1^{er} avril 2019 à 19 h, à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire situé au 46, chemin du Village.

heures d'ouverture mairie

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, le vendredi de 8 h à 13 h.

mairie

65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport G3B 0A1
Tél. : 418 849-7141 • info@lacbeauport.net • www.lac-beauport.quebec
Collecte des matières résiduelles poste 246
Demande d'accès à l'information poste 238
Fosses septiques poste 248
Permis et inspections poste 222
Taxation/évaluation poste 226
Travaux publics poste 243

loisirs

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
50, chemin du Village • Tél. : 418 849-7141
Bibliothèque poste 282
Inscriptions aux activités poste 244

piscine municipale

78, chemin du Brûlé - Réouverture le 2 mars 2019
Tél. : 418 849-7141, poste 2, option 4



Police MRC de La Jacques-Cartier, Sûreté du Québec

1045, boulevard du Lac
Tél. : 310-4141

urgence

Urgence 9-1-1
Urgence aqueduc/égout 418 849-5050
Centre antipoison du Québec 1 800 463-5060
Hydro-Québec Pannes et urgences 1 800 790-2424
SOPFEU (Incendies de forêt) 1 800 463-3389
RECHERCHE ET SAUVETAGE AÉRIEN ET MARITIME
• Aérien 1 800 267-7270
• Maritime 1 800 464-4393



Suivez-nous sur Facebook

info@lacbeauport.net
www.lac-beauport.quebec

PARUTION D'AVRIL :
5 AVRIL 2019

DATE DE TOMBÉE :
20 MARS 2019

PARUTION DE MAI :
3 MAI 2019

DATE DE TOMBÉE :
17 AVRIL 2019